



Résidence Bocage Saint Louis  
 Indications en vigueur du 1er janvier au 30 juin 2018  
 Les prix sont indiqués TTC.

## LOCATAIRE

**SEJOUR  
 DECOUVERTE**  
 Tarifs dégressifs sur  
 demande,  
 en chambre d'invités

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci après les indications tarifaires non contractuelles de la Résidence ( voir au dos renseignements complémentaires)  
 Chaque propriétaire définit librement le loyer ou le prix de vente de son appartement

FRAIS FIXES MENSUELS									
Type d'appartement	T 1	T2A		T2B		T3A		T3B	
Appartement + cave + balcon	Personne seule	Personne seule	Couple	Personne seule	Couple	Personne seule	Couple	Personne seule	Couple
Surface moyenne	31 m <sup>2</sup>	49m <sup>2</sup>		55 m <sup>2</sup>		61 m <sup>2</sup>		72 m <sup>2</sup>	
Frais des SERVICES de l'association	1 000 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €	2 000 €
* Loyer MOYEN	350 €	530 €	530 €	590 €	590 €	650 €	650 €	750 €	750 €
Charge locative mois pour un appartement prix indicatif non contractuel base budget copro 2017 avec consommation d'eau	76 €	108 €	108 €	117 €	117 €	123 €	123 €	142 €	142 €
Frais fixes PROPRIETAIRE RESIDENT	1 426 €	1 638 €	2 638 €	1 707 €	2 707 €	1 773 €	2 773 €	2 892 €	2 892 €
Repas déjeuners et diners tous les jours (Facultatifs)	430 €	430 €	860 €	430 €	860 €	430 €	860 €	430 €	860 €
<b>TOTAL MENSUEL ESTIME</b>	<b>1 856 €</b>	<b>2 068 €</b>	<b>3 498 €</b>	<b>2 137 €</b>	<b>3 567 €</b>	<b>2 203 €</b>	<b>3 633 €</b>	<b>3 322 €</b>	<b>3 752 €</b>

\* Le montant du loyer est fixé par chaque propriétaire bailleur

Possibilité de défiscalisation d'une partie des frais hoteliers selon la législation en vigueur